



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 114903

Texte de la question

M. Marcel Dehoux souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation de l'hébergement en établissement des personnes âgées dans le Nord - Pas-de-Calais. En effet, cette région connaît un équipement moindre en établissements d'hébergement par rapport aux autres régions. Alors qu'il est de cent trente-huit places pour 1 000 personnes en France, il n'est que de cent vingt et une places pour 1 000 dans le Nord-Pas-de-Calais, et il est encore moindre en Sambre-Avesnois (source document de la DRASS septembre 2006). Des projets acceptés par le CROS existent bien dans cet arrondissement or ils sont refusés par M. le préfet par manque de crédits. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir l'informer sur les projets de l'arrondissement d'Avesnes/Helpes acceptés par le CROS qui sont en attente de financements d'État (au 1er novembre 2006).

Données clés

Auteur : [M. Marcel Dehoux](#)

Circonscription : Nord (24^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114903

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13530